

Le journal du réseau de lecture publique de l'Ain L'orangebleue

PRÉSERVER
notre qualité de vie

mon
Département,
**100%
essentiel**

Un réseau de lecture en développement constant



Jean-Paul RODET
Vice-président délégué
à la culture, à l'enseignement
supérieur et aux sports

Le réseau départemental de lecture publique évolue : construction de nouvelles bibliothèques, développement des services à la population...

Les communes de Villars-les-Dombes et de Jassans-Riottier viennent ainsi d'inaugurer de nouveaux équipements de lecture qui offrent de beaux espaces d'accueil et des services étendus.

Les bibliothèques partenaires du Conseil général peuvent compter sur notre accompagnement en matière de formation et d'animation, pour renforcer et moderniser l'offre de lecture, afin de répondre aux attentes des habitants de l'Ain.

Ce premier numéro de l'année est l'occasion d'apporter des précisions sur le statut des bibliothèques auprès desquelles nous intervenons et de présenter un nouvel outil d'évaluation de la lecture en France lancé par le Ministère de la culture et de la communication, dont la mise en œuvre reposera en grande partie sur les Départements. Une manière de reconnaître l'action forte des Conseils généraux en matière de lecture publique. Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2011.

La terre est bleue
comme une orange.

Paul Éluard



Une nouvelle à la DLP

En septembre dernier, Béatrice Jullien a été recrutée au sein de la Direction de la lecture publique à Bourg-en-Bresse pour seconder Viviane Bozon au service « élargissement des publics », ainsi que pour gérer et animer le dispositif* « Graines de lecteurs ». Pendant neuf ans, Béatrice Jullien a été responsable de sections jeunesse, dont celle de la médiathèque Vailland à Bourg-en-Bresse où elle a mis en place « Racontines », animations pour les 2-5 ans. Puis durant huit ans, elle a fait ses armes en tant que bibliothécaire de secteurs à Savoie-biblio à Annecy. Le poste « Graines de lecteurs » est pour elle l'occasion d'associer ses expériences en BM et en BDP.

* Cette opération permet aux enfants de 0-5 ans qui ne fréquentent pas une bibliothèque, de pouvoir accéder aux livres et à la lecture par le biais de structures d'accueil de la petite enfance. Beaucoup d'entre elles sont très intéressées par le dispositif et ont conventionné avec la DLP pour pouvoir bénéficier des différents services proposés (20 à ce jour).

Mots en scène 2011

En mai 2009, paraissait le premier catalogue « Mots en scène », affichant dès le départ une sélection riche et variée.

Ce dispositif de cofinancement de spectacles est destiné aux 260 bibliothèques partenaires de la Direction de la lecture publique. Plus de trente-cinq animations ont déjà bénéficié du soutien du Conseil général, pour accompagner l'animation culturelle de proximité.

Le nouveau catalogue 2011 vient de paraître. Il s'enrichit de propositions de spectacles pour les tout-petits et s'ouvre à d'autres compagnies. Parmi les nouveaux venus, citons la compagnie *Cause toujours* qui invite à se plon-

ger dans des lectures d'auteurs contemporains, Chris Sam et ses mises en voix de textes, les conteuses Laurence Berthelon, Annie Gallay et Cécile Bergame, ainsi qu'une proposition de théâtre d'ombres par la compagnie lyonnaise les ArTpenteurs. Le catalogue a été présenté à la Bibliothèque départementale de prêt le 13 janvier, en présence de comédiens.



Plus d'infos :

Coralie Dondé : 04 74 45 59 07
coralie.donde@cg01.fr

Formations et rencontres : venez nombreux en 2011 !



La formation est un levier important du développement de la lecture publique dans l'Ain et particulièrement la formation de base à la gestion d'une bibliothèque. Une session sera organisée à l'annexe de Pont-de-Vaux en mai et juin 2011 et une autre à la BDP à Bourg-en-Bresse entre septembre et novembre 2011.

Formations proposées en 2011

- Gestion de la bibliothèque : équipement et réparation des livres, indexation Dewey, catalogage des livres, gestion d'un fonds vidéo, relations avec les élus, partenariat bibliothèque/école.
- Collections : romans du terroir, documentaires, albums pour les tout-petits.

- Animation : lecture à voix haute auprès d'un public d'enfants, mise en place d'un projet d'animation autour des outils proposés par la DLP.
- Les publics : présenter un roman à un public jeune, le voyage lecture 1, 2, 3 albums.

En 2011, l'accent est mis sur le Mexique, avec trois formations sur le cinéma mexicain, la littérature et les musiques mexicaines, des malles thématiques, un spectacle dans le cadre du dispositif « Mots en scène » et une bibliographie proposés par la DLP.

Nous vous attendons également nombreux aux rendez-vous de la lecture qui seront notamment consacrés au livre d'art pour le public jeunesse, à la dématérialisation de la musique, à la médiation numérique en bibliothèque, à la bibliothèque « troisième lieu », et à la rentrée littéraire adulte.



Premières pages, 2^e édition : les bébés nés en 2010 à l'honneur !

En 2009 était lancée par le Ministère de la culture et de la communication et la Caisse nationale d'allocations familiales l'opération « premières pages » afin de sensibiliser les parents à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge. L'Ain était un des trois départements retenus pour l'expérimentation de l'opération, le Conseil général s'étant porté volontaire.

Reconduction en 2010

Sur le plan local, la Caisse d'allocations familiales a travaillé de concert avec la Direction de la lecture publique du Conseil général de l'Ain et la Direction régionale des affaires culturelles.

Le bilan étant positif pour l'ensemble des partenaires, l'opération « premières pages » est reconduite cette année et étendue aux départements de la Savoie, des Pyrénées orientales et du Puy-de-Dôme. Les bébés nés en 2010, dont les parents résident dans notre département, se verront donc remettre un cadeau de naissance comprenant un album illustré, le guide de voyage et la sélection d'ouvrages élaborée par la DLP.

L'album retenu pour l'édition 2010 est « Mercredi » d'Anne Bertier.

Cette remise aura lieu entre début février et fin mai 2011 par l'ensemble des partenaires. Les parents concernés recevront un courrier informatif courant janvier accompagné du programme répertoriant les lieux et horaires de retrait ainsi que la liste des manifestations prévues à cette occasion.

Lancement départemental le 5 février 2011 au pôle socio-culturel de Saint-Denis-Lès-Bourg

- ✓ 14 h 30 : conférence tout-public « littérature au berceau : 1^{res} rencontres avec la culture » avec Evelio Cabrejo-Parra, psycho-linguiste, vice-président de l'association Accès (Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations).
- ✓ 15 h 30 : lancement officiel et spectacle « Les Petites Poucettes en concert » par la Cie « Rêves et chansons », pour les enfants de 1 à 5 ans. Goûter.

Nous vous espérons nombreux à cette manifestation et bonne lecture aux bébés de l'Ain nés en 2010 !

Formation

Pour aider les partenaires dans leurs actions, des sessions de formations sont proposées :

- Bourg-en-Bresse (DLP), les jeudi 6 et vendredi 7 janvier 2011
- Saint-Maurice-de-Beynost (bibliothèque) les lundi 24 et mardi 25 janvier 2011

Ces formations sont assurées par Marie-Hélène Hovart (association Echappée Livre).

Observatoire national de la lecture publique L'activité des bibliothèques de l'Ain valorisée

Le Ministère de la culture et de la communication a décidé de mettre en place un observatoire national de la lecture publique en France qui sera consultable sur internet. Pour ce faire, un partenariat a été mis en place avec les bibliothèques départementales de prêt qui recensent annuellement les données statistiques des bibliothèques relais. En 2010, 7 BDP ont participé à une première phase d'expérimentation. En 2011, la démarche est étendue auprès des départements de 5 régions dont ceux de la région Rhône-Alpes. Les bibliothèques de l'Ain seront donc concernées par cette « récolte » statistique qui apporte quelques modifications par rapport au rapport d'activité demandé jusqu'à présent par la BDP.

Au début de l'année 2011, la Direction de la lecture publique adressera à l'ensemble des bibliothèques partenaires un questionnaire papier ainsi qu'un mot de passe permettant aux bibliothèques – ou à leur tutelle – de saisir leurs données directement en ligne. Il sera ensuite possible de consulter le site mis en place par le Ministère de la culture qui proposera des outils d'évaluation de la lecture, au niveau communal, intercommunal ou départemental, notamment sous forme de cartographies. La mise en place de ce nouvel outil permettra de mettre en valeur l'activité de l'ensemble des bibliothèques, y compris celles des petites communes. Un enjeu qui nécessite la participation de tous !



260

bibliothèques partenaires dont 176 gérées en régie directe et 62 dont la gestion est confiée à une association loi 1901.

Nouveau panneau pour signaler les bibliothèques partenaires du Conseil général



À l'origine, les bibliothèques relais étaient signalées par le même panneau dans tous les départements français. Les anciennes plaques fournies par le Conseil général sont remplacées au fur et à mesure, afin de proposer un visuel en adéquation avec la charte graphique du Département. La pose de cette plaque est prévue dans le cadre du partenariat avec les communes et communautés de communes.

Statut et modes de gestion des bibliothèques partenaires

Un statut municipal ou intercommunal

En 1986, avec le transfert par l'État des bibliothèques centrales de prêt aux Départements, la lecture publique devient une compétence obligatoire des Départements. Ses services de lecture s'adressent aux communes et communautés de communes, afin d'accompagner le développement de leurs bibliothèques ainsi que leur fonctionnement.

La signature d'une convention entre le Conseil général et la commune ou la communauté de communes est le préalable indispensable à la mise en place du partenariat. Dans tous les cas, la bibliothèque partenaire est donc une bibliothèque municipale ou intercommunale, qui a été créée par délibération du conseil municipal ou communautaire. La bibliothèque partenaire constitue en effet un service public qui répond à la définition du Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique de 1994 : « ... la bibliothèque publique, est, par excellence, le centre d'information local, où l'utilisateur peut trouver facilement toutes sortes de connaissances et d'informations. Les services qu'elle assume sont également accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de condition sociale. Elle doit être gratuite...et relève de la responsabilité des autorités locales. » C'est la commune ou la communauté de communes qui s'engage dans la convention signée avec le Conseil général, et qui doit, notamment, assurer les biens déposés par le biais de la bibliothèque départementale de prêt (mobilier, documents).

Plusieurs modes de gestion possibles

La régie directe. Elle renforce la perception, par les habitants, d'un service public ouvert à tous. Les dépenses liées au fonctionnement de la bibliothèque (achats de documents, équipement de livres, animations, éventuellement salaires des personnels...) figurent alors au budget communal ou intercommunal. Les recettes de la bibliothèque, s'il y en a (droits annuels d'inscription, remboursement de livres perdus, dons...) vont alors sur une régie municipale de recettes. Le régisseur est nommé par le maire ou le président de la communauté de communes avec l'assentiment du comptable public. Ce statut en régie directe est le seul qui permette à la collectivité de bénéficier, lors de la construction d'un bâtiment aux normes, des aides de l'État en matière d'investissement dans le cadre du concours particulier pour les bibliothèques. Une gestion en régie directe n'impose pas la création d'un personnel



salarié. La gestion des activités de la bibliothèque peut être confiée à des personnes bénévoles, qui peuvent avoir le statut de « collaborateur occasionnel du service public ». La mairie doit valider la liste des bénévoles qui s'engagent à faire vivre la bibliothèque publique. Il est possible d'établir un « contrat » entre les bénévoles et la mairie.

La gestion est déléguée à une association loi 1901. Si la collectivité n'opte pas pour la régie directe, elle peut déléguer la gestion de la bibliothèque à une association. Une association loi 1901 est alors créée, avec pour objet la gestion et l'animation de la bibliothèque publique. Afin de s'assurer de la conformité du fonctionnement de la bibliothèque par l'association, il est nécessaire d'établir entre la commune ou la communauté de communes et l'association une convention de gestion qui fixe le cadre d'intervention et précise les modalités de fonctionnement. Ces précautions sont nécessaires car, même si l'action associative en matière de promotion de la lecture est reconnue, une association est par essence un groupe de personnes ayant un centre d'intérêt commun, alors que la bibliothèque s'adresse à tous par delà les particularités et les différences. Il faut veiller à ce que l'usager de la bibliothèque ne soit pas obligé de devenir membre de l'association par le paiement d'une cotisation, mais puisse ne payer que les seuls droits d'inscription à la bibliothèque, s'ils existent. Une bibliothèque publique dont la gestion est confiée à une association ne constitue pas une bibliothèque associative.

Des principes indispensables, quel que soit le mode de gestion

Dans tous les cas, c'est le conseil municipal ou communautaire qui vote le règlement intérieur de la bibliothèque et qui établit les droits d'inscription et autres tarifs des services proposés par la bibliothèque. Ceux-ci sont votés chaque année. Il est nécessaire que les responsables de la bibliothèque, même s'ils sont bénévoles, transmettent à la mairie un rapport annuel de fonctionnement qui justifie l'emploi des crédits publics confiés à la bibliothèque ainsi que son fonctionnement général.

N'hésitez pas à contacter la Direction de la lecture publique pour en savoir plus sur ce sujet.

Contact :
Direction de la lecture publique
31 rue Juliette Récamier
01000 Bourg-en-Bresse
Standard : 04 74 45 22 06

Bernard Clavel Un écrivain cher au cœur des habitants de l'Ain



On le savait malade depuis quelques années, l'écrivain nous a quittés le 5 octobre 2010. Depuis, la presse a retracé son parcours et a rendu à Bernard Clavel l'hommage qu'il mérite.

Les habitants de notre département sont particulièrement sensibles à cette disparition puisque Bernard Clavel avait choisi le village de Courmangoux dans le Revermont pour passer, avec son épouse Josette Pratte, les dernières années de sa vie. Dans le calme de sa maison du hameau des Courbatières, Bernard Clavel a écrit ses derniers ouvrages : « La table du roi » et « Les grands malheurs ». C'est avec beaucoup de fierté qu'avait été inaugurée la bibliothèque

de Courmangoux le samedi 25 avril 2009, fierté toute légitime puisque cette bibliothèque est la seule en France portant son nom. Josette Pratte, présente ce jour-là et accompagnée d'Antigone, le chien de Bernard Clavel, avait évoqué l'écrivain et l'homme, suscitant une réelle émotion dans l'assemblée. Ce choix de vie dans ce village où « les pierres ont de la mémoire » correspondait à ses valeurs, au sens de la nature et de l'humain omniprésents dans ses romans. Dans la bibliothèque Bernard Clavel, on peut encore voir les photos de l'événement et surtout, se plonger à loisir dans les livres de l'écrivain puisqu'il a fait don de l'intégralité de son œuvre dès l'ouverture.





Jassans-Riottier

Médiathèque Simone Veil inaugurée

La nouvelle médiathèque de Jassans-Riottier, baptisée Simone Veil, en hommage à l'ancienne ministre et membre de l'Académie française. Un changement d'envergure pour la bibliothèque jusque-là installée dans le foyer logement « Les Marronniers ». L'architecte a su concilier harmonieusement la réhabilitation d'une maison en pierres dorées, dernier vestige du passé de Jassans, et une extension moderne, le tout répondant à des exigences de développement durable. La médiathèque, largement ouverte sur la ville avec ses grandes surfaces vitrées, s'étend sur une surface de 210 m² et propose plus de 9 000 documents (livres, revues, musique, vidéos), dont près de 4 000 déposés par la Bibliothèque départementale de prêt. Nicole Roulet, adjointe du patrimoine, est la responsable de la médiathèque, avec le concours de 7 bénévoles.

Le 23 octobre a été inaugurée, en présence du maire Jacqueline Fournet et de nombreux élus locaux, la nou-

Montagnat

La bibliothèque passe à l'informatique

La bibliothèque municipale existe depuis plus de 20 ans et l'informatisation du fonds est devenue au fil des années une nécessité. La municipalité a bien entendu soutenu la cause et financé cet outil. Dans le même temps, une des bénévoles a suivi en 2009 la formation de base à la gestion d'une bibliothèque proposée par la Direction de la lecture publique. La conjugaison de ces deux éléments a permis la mise en place de cette nouvelle gestion informatisée, et en conséquence la réorganisation de l'accueil du public. La gestion informatisée de la bibliothèque apporte un gain de temps et une meilleure efficacité dans le suivi du prêt des documents et dans le suivi des statistiques. La réorganisation de l'accueil du public s'est traduite par l'installation d'une banque d'accueil avec le matériel informatique et d'un espace de consultation sur place pour les enfants et pour les adultes.

En conclusion, une bibliothèque plus accueillante, plus professionnelle, où il fait bon s'accorder un moment d'évasion.



Villars-les-Dombes

Nouveaux murs pour la bibliothèque



Créée en 1993 dans le bâtiment de la MJC, la bibliothèque était vraiment trop à l'étroit pour desservir dans de bonnes conditions une population en constante augmentation. En effet, la surface est passée de 35 à 350 m², mieux adaptée pour un public potentiel de plus de 5 000 habitants. L'établissement occupe le rez-de-chaussée d'un immeuble neuf, éclairé par de grandes baies vitrées. L'ensemble est lumineux, avec un choix de couleurs harmonieux et un mobilier fonctionnel et esthétique. Les différents espaces - jeunesse, adultes, presse, musique et vidéo - invitent à la flânerie, la découverte ou la lecture sur place.

L'offre documentaire est éclectique : 11 300 livres, 1 015 CD, 250 DVD, 13 abonnements, en comptant les fonds propres de la médiathèque et ceux apportés par la Direction de la lecture publique qui ont été augmentés (2 660 documents). L'ensemble est informatisé. De plus, deux postes Internet sont mis à la disposition du public. Pour faire fonctionner ce bel équipement, la municipalité a recruté une deuxième professionnelle, Sandrine Degoirat. Avec Barbara Lienhardt, elle est secondée par une équipe de bénévoles. Les projets ne manquent pas pour attirer de nouveaux publics et développer des actions culturelles sur le territoire : animations diverses, partenariat avec les associations et les structures éducatives, portage à domicile, programme culturel. La participation à l'opération « premières pages » est déjà programmée.

C'est déjà le succès pour cette belle médiathèque : depuis son ouverture le 23 octobre, 80 nouvelles inscriptions ont déjà été enregistrées !

Jours et horaires d'ouverture :
Mardi : 9 h 30-12 h / 16 h 30-19 h
Mercredi : 9 h 30-12 h / 14 h-19 h
Vendredi : 16 h 30-19 h
Samedi : 9 h 30-12 h 30

Médiathèque municipale
51 passage Jean Ferrat
01330 Villars-les-Dombes
Tél. 04 74 98 26 95
mediatheque@villars-les-dombes.fr



Littérature étrangère

Aucun dieu en vue

Altaf Tyrewala, Actes Sud, 2007

Un médecin avorteur cynique, un marchand de chaussures et son rêve américain, un adolescent hindou en mal de virilité, un paysan musulman persécuté, une entremetteuse, un tueur de poules, un homme d'affaires dans son univers protégé... Tous ces personnages, vivant dans un bidon-

ville perché sur le toit d'un immeuble de 17 étages ou dans un duplex de luxe, se croisent dans la délirante mégapole qu'est Mumbai (ancien Bombay).

Des instantanés de vie qui nous font entrevoir une société indienne en pleine mutation, prometteuse et terrifiante. Ce premier roman est écrit par un jeune auteur qui nous donne à entendre la bande-son secrète de sa ville, multiple et bien-aimée.



Chanson française

Demandez le programme

de Agnès Bihl, Banco Music, 2007

Issue d'une famille d'intellectuels, Agnès Bihl s'intéresse à l'écriture et au théâtre. C'est dans la chanson française à texte qu'elle trouve sa vocation, s'inspirant de Brel, Brassens,

Renaud et d'Anne Sylvestre. Représentante de la jeune chanson française, c'est sur scène, au fil de nombreux concerts, qu'elle a acquis sa notoriété auprès d'un public attaché à ses chansons empreintes d'humour et de révolte. Son album raconte les difficultés de la vie, les petits bobos et les petits bonheurs. C'est à travers des textes puissants qu'elle exprime sa révolte contre les injustices

et les inégalités dans le monde, les violences faites aux femmes et aux enfants. Giovanni Mirabassi, Aldebert et Tom Poisson ont composé les musiques. Ses arrangeurs, Matthieu Ballet et Nicolas Deutsch, se sont attachés à donner des couleurs et un rythme inédit sur ses textes finement ciselés.

Film

Nanny McPhee & le Big Bang

de Susanna White, avec Emma Thompson, Maggie Gyllenhaal, 2010

Mme Green est au bout du rouleau ! Ses trois enfants

ne cessent de se chamailler, son mari est parti à la guerre, son beau-frère la pousse à lui vendre la ferme familiale et sa patronne a un comportement de plus en plus étrange... Et comme si cela ne suffisait pas, elle voit débarquer ses deux insupportables neveux de Londres,

tandis que le maire du village la prévient que des bombes pourraient bien leur tomber dessus à tout moment ! Mme Green ne le sait pas encore, mais la personne dont elle a besoin n'est autre que Nanny McPhee. Retrouvez, 4 ans après, Emma Thompson qui en-

dosse à nouveau les habits de la super nounou magicienne, si laide, mais si attachante... Pour petits et grands.



BD

Quai d'Orsay Chroniques diplomatiques

Blain & Lanzac, Dargaud, 2010

Quai d'Orsay raconte comment Arthur Vlamincq, jeune et brillant thésard, est engagé comme consultant pour rédiger les discours d'Alexandre Taillard de Worms, ministre des affaires étrangères. Toutes ressemblances avec Dominique de Villepin, l'homme lige de Jacques Chirac, ne sont nullement fortuites. Quai d'Orsay lève non seulement le voile sur une personnalité hors-norme, mais également sur son équipe : directeur de cabinet pragmatique mais blasé, secrétaires dévouées et conseillers qui savent se serrer les coudes entre deux mauvais coups... C'est le très bon côté de cet album : on n'est pas dans l'apologie d'un homme ou d'une action politique, plutôt dans la photographie d'un groupe d'hommes et de femmes, élites de la nation, certes, mais au turbin « comme les autres », à la différence près que leurs actions et décisions influent sur les rapports diplomatiques, sur la macro-économie, sur la charge de ressortissants, des chargés d'ambassade, des personnels militaires et administratifs, et de tout un tas d'autres personnages que l'on devine en filigrane, capables d'intervenir sur ordre de l'État avec des moyens privés, histoire de rendre service.

Roman ado

Vango, T.1 Entre ciel et terre

Timothée de Fombelle, Gallimard Jeunesse, 2010

Années 1930 : Vango, un jeune homme de dix-neuf ans, fuit à travers l'Europe des ennemis qu'il ne connaît pas ; sans doute ont-ils quelque chose à voir avec ses origines. En effet, un grand mystère entoure sa personne : Vango a grandi successivement sur une île sauvage en Sicile où il a été trouvé avec sa gouvernante



amnésique, puis dans un monastère caché. Une galerie de personnages plus pittoresques les uns que les autres émaille le récit dans lequel les intrigues se croisent (des mésaventures du propriétaire du zeppelin avec la Gestapo en passant par l'enquête de ce pauvre commissaire Boulard...).

La langue est savoureuse, finement drôle ou touchante. Les adolescents devraient adorer ce roman aux aventures haletantes et trépidantes jusqu'à la parution du deuxième tome qui permettra de reconstituer définitivement le puzzle !

Site internet Culturebox

Culturebox est un site de France 3 qui présente des reportages et émissions culturelles de la chaîne. Il offre une mine de contenus à découvrir à partir de catégories (littérature, danse, cinéma, théâtre, expositions...) ou par régions. La rubrique littérature propose ainsi de nombreux entretiens avec des écrivains (auteurs de romans, polars, BD, jeunesse...). De belles découvertes pour tous les esprits curieux !

<http://culturebox.france3.fr>

Agenda

JANV.

- **13 janv. (14 h/17 h)** - présentation du catalogue « Mots en scène 2011 » autour du thème « Les spectacles pour les petits » en présence des compagnies
- **14 janv.** - Sainte Euphémie *C'est Martin qui me l'a dit !*

FÉV.

- × **5 fév.** - Châtillon-sur-Chalaronne : *Mettez les doudous au parfum*, Annie Gallay
- **5 fév.** - Ambérieu-en-Bugey : *Les ruisseaux font du pédalo*
- **9 fév.** - Ambérieu-en-Bugey : *Au fin fond des bois*
- **12 fév.** - Ambérieu-en-Bugey : *Petits contes russes*
- ▲ **10 et 11 fév.** - BDP Bellegarde : partenariat bibliothèques-écoles
- ✓ × **25 fév.** - BDP Bourg : *Écrire sur l'art pour les enfants*
- **26 fév.** - Ambérieu-en-Bugey : *L'instituteur, le cosaque, une nuit d'épouvante*

MARS

- ▲ **10 et 11 mars** - BDP Bourg : relations avec les élus
- ▲ **18 mars** - BDP Bellegarde : catalogage des documents
- **17 mars** - Châtillon-sur-Chalaronne : *Mettez les doudous au parfum*
- × **19 mars** - Saint-Denis-lès-Bourg : *Mettez les doudous au parfum*, Annie Gallay
- × **26 mars** - Jassans : *Dans mon panier*, Ghislaine Moréno
- ▲ **28 et 29 mars** - BDP Bellegarde : équipement et réparations des livres

× Premières pages

- « Mots en scène »

▲ Formations

- ✓ Les rendez-vous de la lecture publique



La BD invitée à la BDP



C'est le 17 novembre à 14 h à la bibliothèque départementale de prêt à Bourg-en-Bresse qu'a eu lieu la traditionnelle conférence de presse annonçant le festival bande dessinée BD dans l'Ain.

Étaient présents pour l'occasion Jean-Paul Rodet, vice-président du Conseil général, chargé de la culture de l'enseignement supérieur et des sports, Michel Suro, directeur de la MJC de Bellegarde-sur-Valserine, Jean-Pierre Fillon, premier adjoint de la ville de Bellegarde, André Guinard, responsable du festival, et Guy Larmanjat, conseiller général du canton de Bellegarde. Céline Carrier, directrice de la lecture publique a exprimé le plaisir de toute l'équipe de recevoir en ces murs cette conférence et a insisté sur la place dynamique de la bande dessinée dans le secteur de l'édition. Ce fut aussi l'occasion d'annoncer les lauréats du concours organisé chaque année par le festival BD.

Après la conférence, une séance de dédicace s'est tenue à la BDP avec Camille Silvestre, une jeune pousse manga, Hugo Tartaix pour *La cavalière au manteau rouge*, Olivier Marin pour le deuxième tome des *Enquêtes automobiles de Margot* et Henri Jenfèvre pour le septième tome de *Joe Bar Team*. Le public est venu nombreux.



Tous ces auteurs étaient présents sur le festival BD dans l'Ain à Bellegarde (15^e édition) les 27 et 28 novembre au centre Jean Vilar.

l'ain

Conseil général

www.ain.fr

Direction de la lecture publique, Bourg-en-Bresse : 04 74 45 22 06

Annexe de Bellegarde : 04 50 48 44 11

Annexe de Pont-de-Vaux : 03 85 30 30 88